

Fleurs fanées

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **36 (1898)**

Heft 31

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-197030>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Et qui, coupée en chair menue,
Suivant l'estime des experts,
Eût pu fournir une verrue
A chaque nez de l'univers.

Une composition d'écolier. — Un régent donnait dernièrement à ses écoliers, pour sujet de composition, le *Serment du Grutli*. Un d'entr'eux, probablement beaucoup trop jeune pour traiter un sujet historique, s'est acquitté de sa tâche par les lignes suivantes, qui nous sont communiquées. Lorsque le maître ne connaît pas mieux ce qui convient à l'intelligence de l'élève, il ne faut point s'étonner de pareils résultats :

LE SERMENT DU GRUTLI

« Le Grutli est un serment que le monde s'y rassemble pour y aller chanter chaque dimanche matin et quelquefois les allemands en forment un gruteli et vont s'y rassembler pour chanter et aussi ceux la qui ne savent pas l'allemand peuvent aller pour apprendre l'allemand et apprendre à chanter en allemand. Le grutli a été formé par trois hommes que on les voit sur les drapeaux du grutli et on les nomme les trois suisse on les remarque trois hommes sur le drapeau qui lève le doigt. Il y en a un au milieu qui est plus grand que tous les autres, et deux de chaque côté qui sont plus petit que lui. »

Point d'argent, point de Suisse. — Répétant au désir exprimé par quelques-uns de nos abonnés, nous rappelons l'origine de ce proverbe :

Durant les guerres de Naples et du Milanais, à la fin du XV^e siècle, les Suisses au service de France revinrent quelques fois dans leur patrie, parce qu'on ne payait pas leur solde. On s'en plaignait alors, on les taxa d'infidélité, de lâcheté, de perfidie; et pour se justifier, ils alléguèrent qu'ils ne pouvaient subsister sans argent : « Faites comme les autres troupes, leur répondait-on, vivez aux dépens du pays », ce qui signifiait : *Allez à la maraude et piller quand vous ne pouvez payer!*

Mais cette méthode de se procurer des vivres était si contraire à la discipline militaire de nos ancêtres, qu'ils aimaient mieux rentrer dans leurs foyers que de fouler le pauvre peuple : de là le proverbe inventé par un général français, *point d'argent, point de Suisse*.

Ce proverbe, jusqu'à présent mal entendu et plus mal commenté, est cependant plus propre à honorer notre nation qu'à la blâmer.

Dans un article sur les établissements de détention et les diverses améliorations apportées depuis quelques années dans le régime des prisons, un écrivain français consacre, en passant, ces quelques mots à la Suisse :

« Il y a des pays, comme la Suisse, où l'administration pénitentiaire a souvent une allure des plus paternelles, puisque dans telle ville que je pourrais citer l'on voit, occupés fort librement à des travaux de voirie, des prisonniers vêtus de leur costume de prison qui regagnent d'eux-mêmes, le soir venu, l'établissement dont ils sont les pensionnaires. Dans certain canton, on prétend même que le gardien de la prison refuse d'ouvrir sa porte à ceux qui rentrent trop tard. »

Poulailler monstre. — Un fermier du Rhode-Island (Etats-Unis), nommé Isaac Wilbur, passe pour posséder le plus grand poulailler du monde, et si nous en croyons nos confrères américains, il faut convenir qu'il serait difficile de battre ce nouveau record d'un genre spécial. Ce fermier, dont l'exploitation

agricole couvre plusieurs centaines d'hectares, élève près de cinq mille poules qui lui donnent environ deux millions d'œufs par an. Les poules sont logées par groupes de cinquante environ, dans des spacieuses et belles cages en bois placées sur une seule ligne et à cinquante mètres les unes des autres.

Ces cages sont au nombre de cent et sont entourées d'un grillage qui délimite pour chacune une basse-cour distincte.

Deux fois par jour les poules reçoivent leur nourriture, apportée dans un petit tramway sur rail qui passe successivement devant chaque cage. Un homme distribue la ration quotidienne, tandis qu'un autre recueille les œufs, qui sont aussitôt emballés dans des caisses remplies de son et expédiées le jour même à New-York.

Croirait-on qu'il suffit d'un bout de ficelle, d'une poignée de sable et d'un peu de graisse pour s'échapper de la prison la plus solidement grillée?

C'est pourtant le moyen qu'ont employé deux prisonniers, aux Indes anglaises, qui, en moins de cinq heures, ont pu scier par ce procédé les barreaux d'une fenêtre et s'échapper avant qu'on ait pu s'apercevoir de rien.

Les barreaux en question mesuraient exactement *cinq centimètres et demi* d'épaisseur, ce n'était donc pas un mince travail à faire.

Les prisonniers en sont cependant venus à bout en quelques heures, comme nous l'avons dit, et ont laissé en partant, sur la table, bien en évidence, le bout de ficelle qui leur avait servi.

C'est, du reste, grâce à cette indication que les autorités ont pu deviner le « truc » employé par leurs pensionnaires, qui, à ce qu'on assure, n'en sont pas à leur coup d'essai.

Le corset. — Un médecin de Paris énumère ainsi les troubles et les ravages produits par l'usage abusif du corset :

Tous les viscères sont ou comprimés, ou en partie changés de place.

La partie inférieure des poumons est comprimée, ce qui rend la respiration difficile.

L'estomac change de position. Au lieu de conserver sa position horizontale, il prend une direction à peu près perpendiculaire, ce qui ralentit considérablement le travail de la digestion.

Le foie est tellement comprimé par les côtes qu'il en garde les empreintes.

Enfin les intestins subissent un refoulement qui engendre des maladies diverses et a même produit des cas d'apoplexie.

Que les dames se le disent.

Fleurs fanées. — Toutes les fleurs se fanent en deux ou trois jours après avoir été coupées. Le plus beau bouquet, après quelques jours de voyage, s'il n'a pas été emballé d'une façon spéciale, arrive flétri à destination.

Pour raviver les fleurs et leur rendre leur fraîcheur, il n'y a qu'à les exposer à la vapeur d'eau chaude pendant quelques minutes et ensuite plonger les tiges dans de l'eau bouillante.

Avant de remettre le bouquet ou les fleurs coupées dans les vases remplis d'eau froide, il est nécessaire de couper la partie des tiges qui a plongé dans l'eau bouillante.

(Science pratique.)

Dépôts calcaires dans les bouilloires. — L'eau vinaigrée enlève très bien les dépôts calcaires dans les bouilloires. Après vingt-quatre heures d'action, les plus gros morceaux se décollent facilement par le grattage; on achève complètement le nettoyage par une nouvelle application. Même moyen pour les dépôts formés dans les carafes.

(Science pratique.)

Contre la mauvaise odeur des évier (lavoirs). — Ce qui donne une mauvaise odeur aux évier, c'est l'amas de graisses qui proviennent des résidus contenus dans l'eau de vaisselle. Pour faire disparaître cette odeur, il faut y jeter soit de l'ammoniaque, de la soude ou de l'esprit de sel.

(Science pratique.)

Boutades.

UNE VILLE ERREUR. — On a toujours cru jusqu'ici que la fête du *mardi gras* tombait à un mardi. La chose paraissait toute naturelle.

Eh bien, c'est une erreur, une grosse erreur. Ouvrez l'almanach du *Sunlight-Savon*, de cette année, à la page du mois de mars, vous y verrez : *Mercredi 2 mars, Mardi gras*. Qui l'eût cru ?

Leçon d'orthographe.

Dans la rue, entre deux gamins :

— Dis! Paul, comment c'qu'on écrit le mot « troussau » ?

— Oh! tu sais pas? C'est bien facile. Tu mets le mot « trous » au pluriel et le mot « seau » au singulier et puis tu les apprends.

Dans un salon :

— Cette dame me paraît bien fière de la pu-reté de sa noblesse.

— Plus que vous ne pensez!... Figurez-vous qu'elle a tellement peur qu'on ne croie qu'il y a eu des marchands dans sa famille, qu'elle a été sur le point de faire un procès à un biographe qui avait imprimé qu'un de ses ancêtres était d'un commerce agréable!

Un individu, arrêté dans un magasin au moment où il essayait de payer avec une pièce en plomb, est conduit au commissariat de police.

— Votre compte est bon, mon garçon, vous êtes un faux monnayeur, fait le commissaire.

— Moi, pas du tout. Je suis fabricant de pièces fausses pour clouer sur les comptoirs.

Les bonnes petites amies.

— Comment, ma chère, vous dites que Mme Z... n'a que vingt-huit ans ?

— Que voulez-vous, il y a si longtemps que je le lui entends dire, que je finis par le croire.

Un jeune homme de nos amis est allé consulter une somnambule sur l'avenir qui lui est réservé.

— Vous serez dans la plus affreuse misère jusqu'à l'âge de trente ans.

— Et après?...

— Après!... vous y serez habitué.

Monsieur, disait un jour un Anglais à un Français, veuillez ne pas oublier que le soleil n'est jamais couché sur les possessions des Anglais.

— Je le sais, répondit le Français, et cela ne m'étonne pas : le soleil est obligé d'avoir toujours l'œil ouvert sur ces gens-là.

L. MONNET.

Magasins populaires de Max Wirth Zurich.	Toiles en coton écri ou blanc., 20 c. p m.
Bâle et St-Gall, offrent à des prix très avantageux et envoient échantillons franco.	Indiennes p robes et enfourrag. 45 c. »
Adresse : Max Wirth, Zurich.	Cotonnes p chemises, bon teint 40 c. »
	Cout., lit. et limoges p enfour. 85 c. »
	Piqués, Basins et Damas 60 c. »
	Rid., vitr., étoff., etc. p meub. 45 c. »
	Etoff. p habillem. d'ouvriers, à 1 fr. »
	Immense choix. Prix reconnus excessivement bon marché.

Papeterie L. MONNET, Lausanne.

3, rue Pépinet, LAUSANNE rue Pépinet, 3.

AU RABAIS

Couleurs anglaises en godet pour l'aquarelle

DE LA MAISON WINDSOR ET NEWTON

Lausanne. — Imprimerie Guilloud-Howard.